

GERER LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL



Public Visé:

RRH. ARH

Prérequis : Aucun

Durée: 2 jours (14h)

Période : Toute au long de l'année

Horaires: A définir avec

le client

Modalité : Présentiel intra entreprise

Rythme: Continu

Lieu: Sur site Client

Coût de la formation

880 Euros Nets de Taxes/ jour formation

Formatrice diplômée, spécialisée en droit du travail et RH

Moyens pédagogiques

Remise d'un support et accès à un espace pédagogique en ligne

Pédagogie active et participative

Suivi d'exécution

Signature des feuilles d'émargement par demijournée par les stagiaires et le formateur.

Salle de formation équipée

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Maîtriser la législation et les différents modes de ruptures du contrat de travail Sécuriser les ruptures et éviter les contentieux Apprécier le mode de rupture le plus approprié

PROGRAMME

La rupture à l'initiative du salarié : la démission et le départ à la retraite

La Démission : Définition, et les conditions de validité de la démission

Quid du formalisme de la démission ? Une indemnisation par le Pôle emploi ?

Le départ en retraite : les conditions du départ : Age, les années de cotisation. Le formalisme du départ et les indemnités y afférentes

Départ en retraite et mise à la retraite : Quelles différences ?

La rupture à l'initiative de l'employeur : le licenciement

Le licenciement personnel : Disciplinaire, insuffisance professionnelle et inaptitude Le licenciement disciplinaire : la faute, la typologie des sanctions, la procédure de licenciement

Le licenciement pour insuffisance professionnelle : définition de l'insuffisance, insuffisance de résultats, critères et études de jurisprudence. Quelle procédure et quels risques prud'homaux ?

Le Licenciement pour inaptitude : les relations avec le médecin du travail, l'obligation de reclassement. Procédure et indemnités de licenciement.

La rupture d'un commun accord : la rupture conventionnelle

Le cadre de la rupture conventionnelle

Homologation ou autorisation ? Quid des entretiens et du formulaire de rupture conventionnelle ? L'indemnité de rupture conventionnelle.

Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations concrètes rencontrées par VOTRE entreprise.

Méthodes d'Evaluation

Evaluation à chaud et à froid à 45 jours

Questionnaire de satisfaction et une attestation individuelle de formation Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

4 rue Marconi 57000 METZ

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren: 804 359 131

Déclaration d'actvité : 41570342857

Code NAF: 8559A